

# Le record de la chaleur est détenu par le Nord

Il y a cinquante ans que le thermomètre n'est pas monté si haut

La chaleur que nous subissons actuellement et qui sévit à peu près de même dans toute la France est tout à fait exceptionnelle. L'Atlas météorologique de Leveillé nous apprend, en effet, que depuis 1874, le thermomètre n'a dépassé que six fois, au mois de mai, Paris, 30 degrés centigrades. Pendant cette période, les maxima avaient été atteints le 26 mai 1880 avec 32°2 et le 12 mai 1912 avec 32°5.

Or, ce mois-ci, nous avons déjà eu le plus de 30 degrés pendant trois jours de suite : 30°4 dimanche dernier, 31°6 lundi, pour atteindre mardi 23, le maximum de 32°4. Paris, pendant le mois de mai, depuis environ un demi-siècle.

Ajoutons que les nuits sont chaudes comme en plein été (13 à 14 degrés au minimum), ce qui a pour conséquence de relever singulièrement la température moyenne. Celle-ci, en effet, doit être normalement, en 23 mai, de 18°7, tandis qu'elle a été hier de 23°4, soit de 4°6 supérieure à la normale.

## Il fait beaucoup plus chaud dans le Nord que dans le Midi

Les plus hautes températures ont lieu vers Paris et le Nord de la France. Ainsi, avant-hier, Dunkerque, ville considérée comme froide, atteignait 34° de température, 35° à Cherbourg, un grand-garde avancé sur la Manche, a noté 30°; chiffre à peu près inconnu en ce point, même en été. Caen a inscrit comme Dunkerque 34°, chiffre qui n'a pas été dépassé dans toute la France, ou en même temps, on notait seulement de 25° à 27°, dans tout le Midi, de Nice à Biarritz.

## Ce qu'il faut faire en cas de congestion

La brusque élévation de la température, aussitôt causée quelques victimes d'insolation, les deux causes différentes, ont les mêmes effets : congestion, apoplexie, etc.

Le rayonnement solaire provoque des vertiges, une faiblesse générale du corps et de la volonté, une respiration gênée. Le visage est tantôt rouge, tantôt pâle et livide. On peut voir des maux de lomber dans la nuque, des maux de tête, des convulsions. Cet état peut s'améliorer et guérir, mais aussi, il aboutit parfois à la mort. Diverses causes prédisposent aux accidents mortels, comme par exemple un mauvais état des reins, du cœur ou du foie, mais surtout les repas trop copieux et l'alcoolisme.

Il faut sans tarder mettre le malade à l'ombre, dans un endroit frais (le couloir d'une maison, par exemple) ou le coucher sur le sol, la tête basse s'il a la figure blanche ou, au contraire, soulevée par des vêtements enroulés, s'il a le visage cramoisi. On cherchera surtout à l'aérer, on lui déshabillera largement le cou, la poitrine, on fessera la ceinture ; on lui appliquera de l'eau froide sur la nuque et sur le cou ; on lui fera boire du café, de l'eau glacée, mais surtout pas d'alcool, pas de vin, pas de lait, pas d'eau de mélisse ; on pratiquera des tractions rythmées de la langue ; un coup de canif ou de ciseaux pour inciser le gras de l'oreille, cette partie charnue où les femmes accrochent leurs boucles, donnera une saignée qui pourra sauver la vie dans les cas graves et urgents. Pendant qu'on donne ces soins, on aura envoyé quelqu'un chercher le médecin le plus proche, et on priera les badauds de s'éloigner, de ne pas s'entasser en cercle compact autour du malade, qui a plus besoin d'air que de commiseration.

## Un mauvais propriétaire sévèrement condamné

Paris, 24 mai. — La troisième chambre du tribunal civil, vient d'accorder 40.000 francs de dommages-intérêts à Mme Vogts, veuve d'un réformé de guerre, mort à l'hôpital, pour le préjudice qu'elle a subi du fait d'un déménagement forcé dans les circonstances suivantes :

Les époux Vogts occupaient un appartement, 13, boulevard Jules-Sandeau, loué pour une durée de trois ans, au mois de mai 1912, par un acte de location. Mme Vogts, originaire allemande, s'engagea dans l'armée française et contracta au front la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard.

Pendant que M. Vogts était mobilisé, Mme Vogts reçut de son propriétaire, M. Delancourt, directeur d'une société immobilière, des lettres lui enjoignant de payer ses loyers sous peine de saisie.

Affolée, Mme Vogts, vendit son mobilier pour payer le montant des loyers échus, résilia son bail et alla habiter dans un taudis.

La troisième chambre, en condamnant M. Delancourt à payer à Mme Vogts une somme de 40.000 francs à titre de dommages-intérêt, a jugé sévèrement le procédé du propriétaire qui ose priver un mobilisé du domicile que la loi lui garantit et exigea contre sa femme une contre-lettre morale.

## La femme d'un électeur voté pour son mari

Troyes, 24 mai. — Un procès-verbal, signé des membres du bureau d'une section de vote, mentionne que dimanche dernier eut lieu l'élection du Conseil général. M. Schneider Eugène, mécanicien, secrétaire communiste du syndicat des métaux, étant malade a fait voter sa femme pour lui. Celle-ci s'est présentée au dit bureau, accompagnée de 3 témoins et a exigé que le bureau reçoive son bulletin de vote qui a été accepté.

## Acharné à mourir

Nancy, 24 mai. — Une de la vie, Helmer, 28 ans, ouvrier d'usine à Liverdun, décéda de mettre fin à ses jours.

Dimanche matin, il se jeta dans le canal de la Marne au Rhin. Repêché par des marins, il rentra chez lui, changea de vêtements, passa cette fois la nuit et se réveilla dans le lit de sa femme. On le reporta dans un hôpital et ses parents l'enfermèrent dans sa chambre. Il sauta alors du premier étage dans la rue et va se pendre à un arbre dans un bois voisin. On arrive encore à temps pour le sauver. Mais qui finira par l'emporter du sort contraire à Helmer ou de sa volonté de mourir ?

## Plutôt la mort que la prison

Riga, 24 mai. — La jeune princesse Légaline, qui avait été condamnée par le tribunal révolutionnaire de Moscou, à cinq ans de travaux publics pour participation à une organisation contre-révolutionnaire, a adressé au tribunal une requête demandant que l'emprisonnement lui fût remplacé pour elle par l'exécution capitale.

# Le sanglant épilogue d'un mariage malheureux

C'est la jalousie qui arma la femme du docteur Nantale

Nous avons relaté dans quelles circonstances un médecin de Nantes avait été tué par sa femme. Voici quelques détails complémentaires qui éclairent un drame particulièrement douloureux.

« La plus grande bêtise de sa vie »

Ayant mené, étudiant, une existence particulièrement laborieuse, le docteur Fortin, après la mort de sa mère, qu'il chérissait, avait éprouvé le besoin de se créer un foyer. Il épousa la fille d'un petit entrepreneur ; elle était plus jeune que lui d'une dizaine d'années. M. Louis Fortin avait connu à la clinique de son père, où elle était soignée pour une maladie d'estomac.

Le mariage s'accomplit un peu étrangement, à telles enseignes que certains intimes du jeune médecin crurent qu'il s'était mis dans l'obligation d'honneur de l'épouser. Il n'en était rien et l'on peut tenir pour assuré que le docteur Fortin, d'un caractère éminemment scrupuleux, attaché à sa femme, se souciait fort peu de la fidélité jurée ; la légèreté de sa conduite éclata aux yeux de tous ; elle ne faisait d'ailleurs rien pour la dissimuler et la guerre ne lui inspira pas plus de tenue ou de retenue. Le mari n'ignorait point le scandale, mais il ne voulait rien risquer qui put en augmenter l'éclat. De son union, trois enfants furent nés. Le dernier mourut sans que la mère en manifestât quelque chagrin. Pour ses enfants, pour sa filleule surtout, le docteur répugnait à l'idée d'une séparation.

L'idylle d'un savant

Cette mort d'un enfant fut pourtant en quelque sorte le germe d'un drame. Sa filleule était devenue une jeune fille. Elle était belle, intelligente et aussi parce qu'elle était jeune, elle se souciait fort peu de la fidélité jurée ; la légèreté de sa conduite éclata aux yeux de tous ; elle ne faisait d'ailleurs rien pour la dissimuler et la guerre ne lui inspira pas plus de tenue ou de retenue. Le mari n'ignorait point le scandale, mais il ne voulait rien risquer qui put en augmenter l'éclat. De son union, trois enfants furent nés. Le dernier mourut sans que la mère en manifestât quelque chagrin. Pour ses enfants, pour sa filleule surtout, le docteur répugnait à l'idée d'une séparation.

Le crime

Mme Fortineau s'en montra vivement irritée. Des menaces, dit-on, furent proférées samedi dernier. Son mari se disposait à partir pour Oudon quand, à la gare, elle serait devant lui, pour s'y opposer ; ne voulant à aucun prix d'une séparation publique, le docteur consentit à rentrer chez lui, mais peu après, il repartait en auto pour rejoindre son amie.

Dès la première heure, dimanche matin, sa femme s'embarqua à son tour, accompagnée de son fils, un garçon de 13 ans. Toute la matinée elle resta dans la rue de la petite cité. Enfin, sa résolution fut prise. A 13 heures, elle se présenta à la maison où se trouvait son mari. Dès qu'il l'eut aperçue, celui-ci, qui travaillait, s'avança vers elle et lui dit : « Pas de scandale ici ! Valte-là ! »

Le crime (suite)

Il n'en put dire davantage ; sous les yeux de l'enfant terrifié, sa femme, par quatre fois, déchiqueta sur lui son revolver. Deux belles se perdirent en vain, fit une blessure de l'épaule au coude, mais l'autre tira presque à bout portant fort mortelle. Atteint dans la région du cœur, le malheureux médecin s'éffondra. On accourut furieux, Mme Fortineau chercha à tenir les reins en respect ; elle voulut faire feu, mais la cinquième balle de son arme ne partit pas. Un coup de canif sur le poignet fit tomber le revolver ; arrêtée, elle ne montra nul remords.

La Grève de la Métallurgie

ELLE SE POUSAIT, CALME, DANS LA RÉGION LILLOISE

La situation reste stationnaire, dans la métallurgie à Lille et dans ses environs. Le chômage est toujours complet.

La journée d'hier est marquée par une assemblée générale des grévistes qui s'est tenue dans la matinée aux Halles St-Martin. La réunion était présidée par Domme, membre de la commission du syndicat métallurgiste. Au début de la séance, un ouvrier non syndiqué, demanda au nom de ses camarades de réaliser le front unique de toutes les catégories de grévistes unitaires, cégétistes, syndiqués, crétiens et indépendants.

Le temps d'aujourd'hui

BEAU, CHAUD ET ORAGEUX

Vents variables, faibles, Sud-Ouest dominant. Beau temps, brumeux, nuageux, chaud, tendance orageuse. Le minimum de température sera d'environ 10°.

# LES FÊTES LILLOISES DE LA RENAISSANCE

Les grandes lignes du programme projeté

Nous avons donné hier, la composition générale du cortège qui doit parcourir les rues de la ville de Lille le 5 juin prochain, lors des fêtes de la Renaissance.

Voici aujourd'hui les grandes lignes du programme projeté pour les trois journées du samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin.

Samedi, faisant en quelque sorte office de retraite aux flambeaux, en musique, aura lieu à 8 heures du soir, à la gare de Lille, la réception de la société « Le Soutien » de Saint-Gilles, qui sera conduite en grand appareil à l'Hôtel de Ville et reçue par la municipalité.

A 10 heures du soir, ex-Cercle philanthropique, donnera une audition musicale sur le Grand-Place de Lille et fera faire une quête au bénéfice des orphelins de guerre, du Monument aux morts, des Bleus.

La Journée du Dimanche 4

Ce sera la journée des concours de musique (122 sociétés, 7.500 exécutants) et de tir à l'arc et à l'arbalète, soit à la perche, soit au berceau.

Ces concours de tir à l'arc auront lieu au stade des sociétés Saint-Pierre, de Moulins-Lille et Saint-Martin d'Esquermes.

Le concours de musique se déroulera dans les bâtiments communaux, écoles et sur les places de la ville.

De 3 h. 30 à 4 h. 30, promenade-concert par le cercle « Le Soutien ».

A 4 heures, Grand-Place, Couronnement de la « Reine des Reines ».

A 5 heures, réception de la joie souveraine à l'Hôtel de Ville.

A 9 heures, enfin, concert de bienfaisance par « Le Soutien » dans différents cafés de la Ville.

La grande Journée de Gala

Ce sera celle du lundi 5. Elle débutera le matin, à 11 heures, par la réception des journeurs de Bruxelles et de Tournai, accompagnés de leurs écolivains. Grâce aux démarches de M. Melchior, consul de Belgique, auprès de son gouvernement, nos illustres invités arriveront en train spécial.

A 11 heures 15, ils seront reçus officiellement à l'Hôtel de Ville.

A midi, salle des fêtes de la Préfecture, grand banquet, dit de la Fraternité franco-belge, avec les bourgmestres de Bruxelles et de Tournai. (25 fr. de souscription).

Enfin, à 2 heures 30, formation du grand cortège de la Renaissance, qui partira à 3 heures 30 et dont l'itinéraire sera fixé ultérieurement de façon définitive.

Le soir, à 8 heures, place de la République, exécution de l'Hymne de la Renaissance, dont les paroles sont de M. A. Capon, poète lillois, et la musique de M. Alexandre Georges, le compositeur de « Miarka ». Cet hymne sera donné avec le concours de 600 exécutants.

Le Réveil du « Pitt Quinquin »

LE GROUPE DE SAINT-SAUVEUR

Une des plus belles attractions du grand cortège de la Renaissance, sera le groupe conçu par les « Saint-Sauveur ».

Ce comité travaille activement pour présenter aux fêtes de la Renaissance un char qui lui intitulé « Le réveil du Pitt Quinquin ».

Ce char fera partie d'un groupe qui sera composé d'un héraut d'armes à cheval, portant le fanion du Comité, la bride du cheval tenue par un page ; quatre joueurs de luth à cheval ; une compagnie des Archers de la Renaissance ; une clique de fifres et tambours, 50 chevaliers de la garde d'honneur (costumés style Renaissance) ; viendra ensuite le char tiré par six chevaux caparçonnés. Il sera entouré de 10 jeunes filles formant les suivantes de la Cour, retenant le lierre qui tombe du char.

Les funérailles de M. A. Richart

A LILLE

Au milieu d'une grande affluence, ont eu lieu mercredi matin, à Lille, les funérailles de M. Alfred Richart, officier de la Légion d'honneur, président-fondateur de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, président de l'œuvre de la Reconstitution des musiques sinistrées, membre du Conseil supérieur des Régions libérées, membre du jury du Conservatoire de Lille.

La levée du corps fut faite à 9 heures 30 au domicile du défunt, 92, rue du Faubourg de Roubaix. Le deuil était conduit par M. Richart fils et les gendres de M. A. Richart.

MM. Fanyau, secrétaire général de la Fédération des sociétés de musique du Nord et du Pas-de-Calais ; Gombert, directeur de l'école supérieure de Fouries ; Rettez, directeur du Conservatoire de Lille ; G. Ferré, publiciste, tenaient les cordons du poêle.

Les décorations du défunt étaient portées par M. Manant, vice-président des Croix de Sicks, de Tourcoing. Parmi les nombreuses délégations présentes, on remarquait celles des officiers appartenant aux différents services de la place de Lille.

Durant le parcours du cortège funèbre, une harmonie, formée d'éléments appartenant à différentes sociétés musicales de Lille, jouèrent des marches funèbres.

A l'issue de la cérémonie religieuse qui eut lieu en l'église Saint-Maurice des Champs, la dépouille de M. Richart a été transportée à Lens, aux fins d'inhumation.

Le Tambour-Major des Hurlus

C'était un terrible guerrier qui ravages, à la tête de bandes de pillards, les environs de Lille, vers la fin du XVIe siècle. A la tête du cortège de la Renaissance, ce gallerd à « grosse tête » prendra place et sera suivi de vingt hommes jouant sur tambour long fabriqué spécialement. M. Mirou s'est occupé de mettre au point ce groupe.

Les « Hurlus » porteront la toque espagnole à rouches et jaune, la tunique de damas rouge et manches noires, un col empesé, culotte noire. Leur équipement a coûté 8.900 francs. Et voilà comment les contemporains de Jeanne d'Arc, la « lillante », marcheront en tête du cortège de la Renaissance.

On nous informe en dernière heure que le magnifique drapeau en taffetas de soie du Comité du Vieux-Lille sera exposé aujourd'hui rue Grande-Chaussée. C'est une véritable œuvre d'art, dont le confectio-nnaire a demandé de grands soins. Au point de vue hiéroglyphique, il a demandé de nombreuses et savantes recherches, auxquelles a coopéré M. Théodore, conservateur du Musée de Lille. Il porte croisé de soie rose sur fond blanc, au centre les armées de Lille avec croix de guerre et collier portu-gais. Un mince encadrement vert, entouré de franges d'or, complète ce magnifique trophée. A bientôt d'autres détails sur les fêtes de la Renaissance.

Le groupe des Amicales laïques

Dans la catégorie dite « La Renaissance des Ecoles », figurera le groupe des Amicales Laïques.

Le thème de cette grandiose composition sera : « L'Enseignement glorifiant l'activité économique de la Flandre ».

Les dessins et projets du char principal sont de l'architecte Cools, qui s'inspire des idées de M. Willay.

Ce char, rectangulaire, aura 6 m. 50 de long. Dans le fond, sous un baldaquin, se trouvera une femme, symbolisant l'enseignement, avec un petit garçon et une petite fille, livres en main.

En avant, la ville de Lille conduit le char et symbolise le textile sur les côtes, les autres arrondissements du département dans des orgues Valenciennes représentées par les Mines ; Douai par la Métallurgie ; Dunkerque par la pêche, Cembraï par le bâtiment, Avesnes par l'agriculture, Hazebrouck par la dentelle.

Le devant du char aura la forme d'une proue de navire. La cavalerie (3 chevaux) et la platerforme, ont été offerts gracieusement par M. Collin, entrepreneur.

En avant du char, se trouveront des délégations des sections sportives et des amicales laïques ; pupilles, adultes et groupes féministes.

Le groupe des Amicales laïques (suite)

Le correspondant du « Times » à Budapest télégraphie qu'il y a quelques jours la police de cette ville a arrêté un israélite qui cherchait à vendre au marché, parmi de vieux objets, un magnifique service de table en or pour 13 personnes, sur chacune des pièces duquel étaient gravés les armes royales de Hongrie.

L'enquête, faite depuis, a établi que ce service avait, en effet, appartenu au chancelier royal de Godollo, l'ex-empereur Charles a souvent séjourné. Lors de la dictature bolcheviste en Hongrie, les commissaires du peuple s'étaient dans ce château qui fut pillé avant leur départ. Le marchand arrêté a prouvé qu'il avait réellement acheté ce service pour 1.800 couronnes, c'est-à-dire au change actuel, environ 25 francs.

Un fou a tué sa mère et s'est ensuite suicidé

A Naples, une sage-femme nommée Amalia Misani, avait dû faire enferrer son fils dans une maison d'aliénés ; mais au bout de quelques mois, elle avait été obligée, à cause du haut prix de son entretien, de rappeler le malheureux chez elle. Il y a deux jours, la jeune femme a tué sa mère ; il est resté 48 heures à côté du cadavre de sa victime, puis, hier, dans un instant de lucidité, il comprit quel horrible crime il avait commis et se jeta d'un quatrième étage.

Un violent incendie à Ypres

Ypres, 24 mai. — Le feu s'est déclaré dans un groupe de baraquements comprenant le couvent, l'école et l'église de Saint-Nicolas, et situés le long de la route de Perinching à Ypres, au sortir de cette dernière ville.

Tous ces baraquements sont devenus la proie des flammes. On ne put sauver que quelques objets du culte. Les dégâts sont très importants. On ignore encore la cause du sinistre.

Le supérieur du couvent était agonisant au moment où l'incendie éclata. On la transporta en auto à l'hôpital. Elle serait morte en cours de route.

Un accord commercial Italo-Russe

Rime, 24 mai. — On mande de Gènes que l'accord commercial italo-russe a été signé aujourd'hui.

Nécrologie

On annonce la mort, à Roubaix, de Madame Lebas-Delisle mère du citoyen J.-B. Lebas, maire de Roubaix.

Les obsèques eurent lieu samedi, à 15 heures.

Reunion rue Massonier, à Roubaix.

# La rage farouche des naufragés d'Ouessant

Sans la panique, passagers et équipage pouvaient être sauvés

Brest, 24 mai. — Un grand nombre de barques de pêche continuent à explorer les lieux de la catastrophe, recueillant partout d'innombrables débris de toutes sortes qui flottent sur l'eau.

Il se confirme qu'au moment où le choc s'est produit, une épouvantable panique s'est emparée de la plupart des passagers, et aussi des membres de l'équipage.

C'est le bruit de la mise en mouvement du « Seine » qui permit au capitaine de cargo de diriger sa marche pour aller porter secours aux naufragés.

Selon les déclarations d'un survivant, on se battait avec une rage farouche pour prendre place dans les embarcations ; ce n'étaient que cris, affolantes boussolées et cornes-cornes, au milieu du bruit des coups de revolver.

Sans cette panique, passagers et équipage pouvaient être sauvés, étant donné que des canots étaient préparés et disposés pour recevoir les nombreux passagers qui devaient débarquer et embarquer pour Gibraltar et Marseille.

Joyeuses funérailles

En mourant, un ancien tailleur de la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), Joseph Gaucher, 83 ans, avait placé sous enveloppe la somme de 150 francs destinée à la société musicale de la ville, sous condition qu'elle assisterait à ses obsèques pour y exécuter un lieu des marches funèbres traditionnelles, les morceaux les plus gais, les plus entraînants de son répertoire.

Les volontés de ce vieillard original ont été respectées, et c'est avec accents de joyeux allégres que la société musicale l'a conduit à sa dernière demeure.

Des gamins voulaient se divertir en faisant dérailler un train

Nous avons signalé il y a quelques jours l'incident commis sur la ligne de Somain à Louches.

On se souvient qu'une pierre avait été placée sur la voie un peu avant le passage du train 7282 et qu'un déraillement ne fut évité que grâce au sang-froid du mécanicien.

Les auteurs de cette tentative criminelle ont été découverts. Ce sont six gamins qui, interrogés par le juge d'instruction ont déclaré qu'ils avaient voulu simplement « se divertir ».

Suicide par amour maternel

Toulon, 24 mai. — Devenu neurasthénique depuis la mort de sa mère, une jeune femme, Mme Lucie Falgout, quitta ces jours derniers son domicile. Sa famille et la police la recherchant quand, aujourd'hui, son cadavre a été découvert dans la rade des Vignettes, au Mourillon.

La Reine des Fleurs

D'après les derniers renseignements recueillis en la journée d'hier, la toute charmante reine des Fleurs, Mlle Madeleine Lailie, ses jolies demoiselles d'honneur, Mlles La Fleur et Marie-Louise Lemaître, ont été couronnées par les membres de la colonie centrale belge, qui sera en tête de la Colonie centrale belge, ce sera un des plus sensationnels de ce défilé de splendeurs.

Le Tambour-Major des Hurlus (suite)

C'était un terrible guerrier qui ravages, à la tête de bandes de pillards, les environs de Lille, vers la fin du XVIe siècle. A la tête du cortège de la Renaissance, ce gallerd à « grosse tête » prendra place et sera suivi de vingt hommes jouant sur tambour long fabriqué spécialement. M. Mirou s'est occupé de mettre au point ce groupe.

Les « Hurlus » porteront la toque espagnole à rouches et jaune, la tunique de damas rouge et manches noires, un col empesé, culotte noire. Leur équipement a coûté 8.900 francs. Et voilà comment les contemporains de Jeanne d'Arc, la « lillante », marcheront en tête du cortège de la Renaissance.

On nous informe en dernière heure que le magnifique drapeau en taffetas de soie du Comité du Vieux-Lille sera exposé aujourd'hui rue Grande-Chaussée. C'est une véritable œuvre d'art, dont le confectio-nnaire a demandé de grands soins. Au point de vue hiéroglyphique, il a demandé de nombreuses et savantes recherches, auxquelles a coopéré M. Théodore, conservateur du Musée de Lille. Il porte croisé de soie rose sur fond blanc, au centre les armées de Lille avec croix de guerre et collier portu-gais. Un mince encadrement vert, entouré de franges d'or, complète ce magnifique trophée. A bientôt d'autres détails sur les fêtes de la Renaissance.

Un service de table en or pour... 25 francs

Le correspondant du « Times » à Budapest télégraphie qu'il y a quelques jours la police de cette ville a arrêté un israélite qui cherchait à vendre au marché, parmi de vieux objets, un magnifique service de table en or pour 13 personnes, sur chacune des pièces duquel étaient gravés les armes royales de Hongrie.

L'enquête, faite depuis, a établi que ce service avait, en effet, appartenu au chancelier royal de Godollo, l'ex-empereur Charles a souvent séjourné. Lors de la dictature bolcheviste en Hongrie, les commissaires du peuple s'étaient dans ce château qui fut pillé avant leur départ. Le marchand arrêté a prouvé qu'il avait réellement acheté ce service pour 1.800 couronnes, c'est-à-dire au change actuel, environ 25 francs.

UN ANTHROPOPHAGE

Verhoven, demeurant chaussée d'Anvers, à Bruxelles, longeait la rue de l'Allée Verte, lorsque soudain un particulier, âgé de 50 à 55 ans, de forte corpulence, se jeta sur le jeune homme et le terrassa. Le brutal personnage mordit sa victime horriblement aux joues et dans les oreilles. Aux cris poussés par le blessé, des passants accoururent. A leur approche, l'anthropophage prit la fuite par la rue Masui et ne put être rejoint. Verhoven a reçu des soins pressés. Le malheureux subira une incapacité de travail de plusieurs semaines.

Un violent incendie à Ypres (suite)

Tous ces baraquements sont devenus la proie des flammes. On ne put sauver que quelques objets du culte. Les dégâts sont très importants. On ignore encore la cause du sinistre.

Le supérieur du couvent était agonisant au moment où l'incendie éclata. On la transporta en auto à l'hôpital. Elle serait morte en cours de route.

Un accord commercial Italo-Russe (suite)

Rime, 24 mai. — On mande de Gènes que l'accord commercial italo-russe a été signé aujourd'hui.

Nécrologie (suite)

On annonce la mort, à Roubaix, de Madame Lebas-Delisle mère du citoyen J.-B. Lebas, maire de Roubaix.

Les obsèques eurent lieu samedi, à 15 heures.

Reunion rue Massonier, à Roubaix.

# La rage farouche des naufragés d'Ouessant

Sans la panique, passagers et équipage pouvaient être sauvés

Brest, 24 mai. — Un grand nombre de barques de pêche continuent à explorer les lieux de la catastrophe, recueillant partout d'innombrables débris de toutes sortes qui flottent sur l'eau.

Il se confirme qu'au moment où le choc s'est produit, une épouvantable panique s'est emparée de la plupart des passagers, et aussi des membres de l'équipage.

C'est le bruit de la mise en mouvement du « Seine » qui permit au capitaine de cargo de diriger sa marche pour aller porter secours aux naufragés.

Selon les déclarations d'un survivant, on se battait avec une rage farouche pour prendre place dans les embarcations ; ce n'étaient que cris, affolantes boussolées et cornes-cornes, au milieu du bruit des coups de revolver.

Sans cette panique, passagers et équipage pouvaient être sauvés, étant donné que des canots étaient préparés et disposés pour recevoir les nombreux passagers qui devaient débarquer et embarquer pour Gibraltar et Marseille.

Joyeuses funérailles

En mourant, un ancien tailleur de la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), Joseph Gaucher, 83 ans, avait placé sous enveloppe la somme de 150 francs destinée à la société musicale de la ville, sous condition qu'elle assisterait à ses obsèques pour y exécuter un lieu des marches funèbres traditionnelles, les morceaux les plus gais, les plus entraînants de son répertoire.

Les volontés de ce vieillard original ont été respectées, et c'est avec accents de joyeux allégres que la société musicale l'a conduit à sa dernière demeure.

Des gamins voulaient se divertir en faisant dérailler un train

Nous avons signalé il y a quelques jours l'incident commis sur la ligne de Somain à Louches.

On se souvient qu'une pierre avait été placée sur la voie un peu avant le passage du train 7282 et qu'un déraillement ne fut évité que grâce au sang-froid du mécanicien.

Les auteurs de cette tentative criminelle ont été découverts. Ce sont six gamins qui, interrogés par le juge d'instruction ont déclaré qu'ils avaient voulu simplement « se divertir ».

Suicide par amour maternel

Toulon, 24 mai. — Devenu neurasthénique depuis la mort de sa mère, une jeune femme, Mme Lucie Falgout, quitta ces jours derniers son domicile. Sa famille et la police la recherchant quand, aujourd'hui, son cadavre a été découvert dans la rade des Vignettes, au Mourillon.

La Reine des Fleurs

D'après les derniers renseignements recueillis en la journée d'hier, la toute charmante reine des Fleurs, Mlle Madeleine Lailie, ses jolies demoiselles d'honneur, Mlles La Fleur et Marie-Louise Lemaître, ont été couronnées par les membres de la colonie centrale belge, qui sera en tête de la Colonie centrale belge, ce sera un des plus sensationnels de ce défilé de splendeurs.

Le Tambour-Major des Hurlus

C'était un terrible guerrier qui ravages, à la tête de bandes de pillards, les environs de Lille, vers la fin du XVIe siècle. A la tête du cortège de la Renaissance, ce gallerd à « grosse tête » prendra place et sera suivi de vingt hommes jouant sur tambour long fabriqué spécialement. M. Mirou s'est occupé de mettre au point ce groupe.

Les « Hurlus » porteront la toque espagnole à rouches et jaune, la tunique de damas rouge et manches noires, un col empesé, culotte noire. Leur équipement a coûté 8.900 francs. Et voilà comment les contemporains de Jeanne d'Arc, la « lillante », marcheront en tête du cortège de la Renaissance.

On nous informe en dernière heure que le magnifique drapeau en taffetas de soie du Comité du Vieux-Lille sera exposé aujourd'hui rue Grande-Chaussée. C'est une véritable œuvre d'art, dont le confectio-nnaire a demandé de grands soins. Au point de vue hiéroglyphique, il a demandé de nombreuses et savantes recherches, auxquelles a coopéré M. Théodore, conservateur du Musée de Lille. Il porte croisé de soie rose sur fond blanc, au centre les armées de Lille avec croix de guerre et collier portu-gais. Un mince encadrement vert, entouré de franges d'or, complète ce magnifique trophée. A bientôt d'autres détails sur les fêtes de la Renaissance.

Un service de table en or pour... 25 francs

Le correspondant du « Times » à Budapest télégraphie qu'il y a quelques jours la police de cette ville a arrêté un israélite qui cherchait à vendre au marché, parmi de vieux objets, un magnifique service de table en or pour 13 personnes, sur chacune des pièces duquel étaient gravés les armes royales de Hongrie.

L'enquête, faite depuis, a établi que ce service avait, en effet, appartenu au chancelier royal de Godollo, l'ex-empereur Charles a souvent séjourné. Lors de la dictature bolcheviste en Hongrie, les commissaires du peuple s'étaient dans ce château qui fut pillé avant leur départ. Le marchand arrêté a prouvé qu'il avait réellement acheté ce service pour 1.800 couronnes, c'est-à-dire au change actuel, environ 25 francs.

UN ANTHROPOPHAGE

Verhoven, demeurant chaussée d'Anvers, à Bruxelles, longeait la rue de l'Allée Verte, lorsque soudain un particulier, âgé de 50 à 55 ans, de forte corpulence, se jeta sur le jeune homme et le terrassa. Le brutal personnage mordit sa victime horriblement aux joues et dans les oreilles. Aux cris poussés par le blessé, des passants accoururent. A leur approche, l'anthropophage prit la fuite par la rue Masui et ne put être rejoint. Verhoven a reçu des soins pressés. Le malheureux subira une incapacité de travail de plusieurs semaines.

Un violent incendie à Ypres

Ypres, 24 mai. — Le feu s'est déclaré dans un groupe de baraquements comprenant le couvent, l'école et l'église de Saint-Nicolas, et situés le long de la route de Perinching à Ypres, au sortir de cette dernière ville.

Tous ces baraquements sont devenus la proie des flammes. On ne put sauver que quelques objets du culte. Les dégâts sont très importants. On ignore encore la cause du sinistre.

Le supérieur du couvent était agonisant au moment où l'incendie éclata. On la transporta en auto à l'hôpital. Elle serait morte en cours de route.

Un accord commercial Italo-Russe

Rime, 24 mai. — On mande de Gènes que l'accord commercial italo-russe a été signé aujourd'hui.

Nécrologie

On annonce la mort, à Roubaix, de Madame Lebas-Delisle mère du citoyen J.-B. Lebas, maire de Roubaix.

Les obsèques eurent lieu samedi, à 15 heures.

Reunion rue Massonier, à Roubaix.

# Dernière Heure

Pour l'échéance du 31 Mai

LES POURPARLERS OFFICIELS TERMINÉS LAISSANT CROIRE A UN ACCORD PROBABLE

Paris, 24 mai. — M. Herbinie ministre des Finances du Reich, qui était venu s'entretenir avec la commission des réparations pour la prochaine échéance, a quitté Paris pour Berlin, à 15 heures.

Les pourparlers officiels menés à Paris par le docteur Herms sont donc terminés. On croit pouvoir affirmer qu'il y a lieu d'espérer une solution favorable avant le 31 mai, si comme on est en droit de le supposer, les propositions du gouvernement allemand avec les résultats des négociations qui viennent de prendre fin.

Sur toutes les questions en effet, on a bien celles relatives à l'équilibre budgétaire, celles relatives au contrôle, on ne peut être arrivé à des formules acceptables ; la commission des réparations, si elles n'ont été officiellement avisées le 31 par le gouvernement allemand.

LA QUESTION DE L'EMPRUNT EXTERIEUR ALLEMAND

Paris, 24 mai. — Le Comité institué par la commission des réparations pour étudier la possibilité de la réalisation d'un emprunt extérieur allemand, s'est réuni aujourd'hui.

Le comité a été unanimement d'avis qu'il était essentiel que ses délibérations se poursuivent dans des conditions permettant à ses membres d'exprimer et d'échanger leurs idées en toute sincérité et de les modifier au besoin au cours de la discussion. Il décide en conséquence que ses débats seront strictement confidentiels et que les communiqués qui paraîtront de temps à autre, auront nécessairement un caractère très limité, tout au moins jusqu'à ce que le moment soit venu de prendre des décisions.

Joyeuses funérailles

En mourant, un ancien tailleur de la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), Joseph Gaucher, 83 ans, avait placé sous enveloppe la somme de 150 francs destinée à la société musicale de la ville, sous condition qu'elle assisterait à ses obsèques pour y exécuter un lieu des marches funèbres traditionnelles, les morceaux les plus gais, les plus entraînants de son répertoire.

Les volontés de ce vieillard original ont été respectées, et c'est avec accents de joyeux allégres que la société musicale l'a conduit à sa dernière demeure.

# LILLE

OU ALLER AUJOURD'HUI ?

KERMESSES de Don et de Mouvaux. FÊTES DE FIVES-ST-MAURICE. — Voir plus loin les détails.

AMICALE BÉNARD. — A 17 h., au Palais-Rameau, concert de bienfaisance organisé par l'Amicale Bénard, avec le concours de la Municipalité des Sapeurs-Pompiers.

COURSES DE LILLE. — A 14 h., à l'Hippodrome du Bois de la Chapelle.

CLUB FIVOSIS. — A 15 h., fête sportive, terrain Virolet.

HIPPODROME LILLOIS. — Matinée à 15 h. 15 et soirée à 20 h. 30 : Attractions de Musto-Hall et Glatton.

PALEIS D'ETE. — En matinée 15 h. et en soirée 20 h. 30 : Ca. c'est chic ! revue.

VARIETES. 21, rue de Béthune. — Matinée à 15 h. 30 ; soirée à 20 h. 30 : « Madame et son fils ».

PRINTANIA, rue d'Amiens. — Cinéma — Matinée à 15 h. 30 ; soirée à 20 h. 30.

MONDIALCINEMA rue Racine. — Cinéma relief ; matinée et soirée.

CASINO. — Concert et cinéma, matinée à 15 h. 30 et soirée à 20 h. 30 : Paris-Paris, grand ciné-roman publié par le « Réveil du Nord ».

OMNIA-PATHÉ, rue Esquermoise. — Cinéma matinee à 15 h. 30 ; soirée à 20 h.